



Pedro Duarte, Frédérique Fleck,
Peggy Lecaudé et Aude Morel (dir.)

Histoires de mots

*Études de linguistique latine
et de linguistique générale
offertes en hommage à Michèle Fruyt*



Histoires de mots

Quoi de plus passionnant que l'histoire des mots ? Une quarantaine d'auteurs se proposent dans cet ouvrage de faire partager leurs recherches scientifiques sur le sujet. On découvrira au fil des pages de ces *Histoires de mots* que « célibataire » a pour origine une expression latine signifiant « qui fait ce qu'il veut », tandis que l'épouse est celle « qui reste à la maison », ou encore que le climat pluvieux des mois d'automne (*september, october, november* et *december*) était inscrit dans leurs noms mêmes (*imber* « pluie »). Comment le verbe *caveo*, qui veut d'abord dire « éviter » (*cave canem* !), en est-il venu à signifier « protéger » ? Pourquoi un même mot (*nedum*) peut-il prendre les sens opposés tantôt de « bien davantage » tantôt de « bien moins encore » ? En quoi le connecteur *igitur* (« donc ») révèle-t-il le narcissisme de Salluste ?

À travers ces études particulières sur les origines, la formation, l'évolution et les variations du lexique latin se dessinent de plus vastes perspectives. Quels sont les processus évolutifs mis en jeu par les changements morphologiques, sémantiques et syntaxiques ? Comment des emplois spécifiques liés à l'appartenance sociale, à l'emploi de langues techniques, au bilinguisme ou encore à des particularités idiosyncrasiques émergent-ils et dans quels contextes ? Autant de questions qui touchent également à la linguistique romane, à la linguistique comparée ou à la linguistique générale.

HISTOIRES DE MOTS

Lingua

Centre
Alfred Ernout

Latina

collection dirigée par Claude Moussy et Michèle Fruyt

n° 15

La Validité des catégories attachées au verbe (n° 1)
Claude Moussy & Sylvie Mellet (dir.)

Les Problèmes de la synonymie en latin (n° 2)
Claude Moussy (dir.)

Structures lexicales du latin (n° 3)
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

Les Structures de l'oralité en latin (n° 4)
Jacqueline Dangel & Claude Moussy (dir.)

Conceptions latines du sens et de la signification (n° 5)
Marc Baratin & Claude Moussy (dir.)

La Création lexicale en latin (n° 6)
Christian Nicolas & Michèle Fruyt (dir.)

Les Modalités en latin (n° 7)
Michèle Fruyt & Claude Moussy (dir.)

La Composition et la préverbalisation en latin (n° 8)
Claude Moussy (dir.)

Latin et langues techniques (n° 9)
Jean-Paul Brachet & Claude Moussy (dir.)

L'Ambiguïté en Grèce et à Rome. Approche linguistique (n° 10)
Claude Moussy & Anna Orlandini (dir.)

Interrogation, coordination et subordination : le latin quin (n° 11)
Frédérique Fleck

La polysémie en latin (n° 12)
Claude Moussy

Espace et temps en latin (n° 13)
Claude Moussy

Syntaxe des indéfinis latins. Quis, quisque, alius (n° 14)
Bernard Bortolussi

Le Latin des cuisiniers. L'alimentation végétale, étude lexicale (n° 15)
Alain Christol

Pedro Duarte, Frédérique Fleck, Peggy Lecaudé
et Aude Morel (dir.)

Histoires de mots

Études de linguistique latine
et de linguistique générale offertes
en hommage à Michèle Fruyt



Ouvrage publié avec le soutien du Labex Transfers de l'ENS



Les SUP sont un service général de la faculté de Lettres de Sorbonne Université.

© Sorbonne Université Presses, 2023

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0561-2

© Presses de l'université Paris-Sorbonne, 2017

Mise en page ATELIER CHRISTIAN MILLET
d'après le graphisme de Patrick VAN DIEREN

SUP

Maison de la Recherche
Université Paris-Sorbonne
28, rue Serpente
75006 Paris

tél. : (33) (0) 1 53 10 57 60

fax : (33) (0) 1 53 10 57 66

sup@sorbonne-universite.fr

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

TROISIÈME PARTIE

Évolutions

ESQUISSE DE L'HISTOIRE DU VERBE *CAVEO*

Claude Moussy

Université Paris-Sorbonne

1. EMPLOIS TRANSITIFS ET EMPLOIS INTRANSITIFS DE *CAVEO*

L'histoire du verbe *caueo* offre un intéressant problème de polysémie. Dans ses deux principaux types d'emplois, ce verbe présente soit le sens de « prendre garde », « se garder de », « éviter » qui est le plus fréquent, soit celui de « veiller sur », « protéger ». Il semble difficile d'expliquer cette dernière signification comme un cas de polysémie interne, c'est-à-dire comme une signification qui serait le résultat d'une évolution sémantique procédant, par exemple, d'une extension de sens ou d'une restriction de sens. Dans ces types de polysémies internes, la raison des changements de sens d'un lexème est à chercher seulement dans ce que R. Martin a défini comme « l'organisation logico-sémantique des sémèmes »¹ ; l'organisation sémique du sémème peut être modifiée par l'apparition d'un ou plusieurs sèmes (cas de la restriction de sens)² ou bien par l'occultation, la neutralisation d'un ou plusieurs sèmes (cas de l'extension de sens)³.

Dans la polysémie de *caueo*, pour comprendre comment ce verbe a pris le sens de « veiller sur, protéger », on doit se demander si cette évolution sémantique peut s'expliquer plutôt comme un cas de polysémie externe, type de polysémie où les évolutions sémantiques sont le résultat de changements de construction du verbe⁴. Ce qui donne du crédit à cette hypothèse est que l'on observe dans l'histoire de *caueo* un changement de construction du verbe : alors qu'avec le sens de « se garder de », « éviter », le second actant est à l'accusatif (ainsi dans l'expression *caue canem*, « prends garde au chien »), avec le sens de « veiller sur », « protéger » le second actant est au datif (ainsi dans l'expression *caue tibi*, « protège-toi »).

1 Voir Martin (1983 : 74).

2 Ainsi dans le cas d'*ornamentum* signifiant d'abord « équipement », « arrangement », puis « bel équipement », « bel arrangement » (c'est-à-dire « ornement », « parure »).

3 Ainsi dans le cas de *uindemia* qui signifie « récolte du raisin », « vendange », puis parfois plus généralement « récolte ».

4 Voir Martin (1983 : 78 sq.) L'histoire du verbe *mactō* illustre bien ce type de polysémie. Pour les différentes significations de ce verbe (« accroître », « honorer », « sacrifier »), voir Moussy (2011 : 137-148).

Il n'est pas rare qu'un même verbe ait pu présenter tantôt des emplois transitifs, tantôt des emplois intransitifs, mais le changement de construction d'un verbe entraîne seulement parfois une modification de son sens⁵ ; il peut aussi ne pas avoir eu d'influence sur la signification de la forme verbale. Ce dernier cas se rencontre en particulier quand, par suite de l'extension du phénomène de transitivation en latin, un verbe d'abord construit avec un datif reçoit ensuite un complément à l'accusatif, le cas le plus habituel de l'objet (il en est ainsi, par exemple, pour *indulgeo*, « être bienveillant, indulgent pour », *noceo*, « nuire à », *parco*, « épargner »⁶). À l'inverse, certains verbes habituellement transitifs présentent quelquefois une autre construction où le second actant est au datif⁷ : c'est le cas de *caueo*, mais aussi de *curo*, *prospicio*, *prouideo*, *tempero* ou encore *uito*. Pour certains de ces verbes, les ouvrages de syntaxe n'accordent pas toujours à la construction avec un datif l'attention qu'elle mérite et interprètent d'ordinaire l'emploi de l'accusatif comme une extension normale au second actant de l'accusatif d'objet. Ainsi dans la *Syntaxe latine* d'A. Ernout et Fr. Thomas, on peut lire : « L'accusatif d'objet remplace dans certains cas un complément indirect au datif. Ainsi pour *curare* et *uitare*, qui ont encore chez Plaute des restes de construction au datif, cf. *Tri.* 1057, *Cu.* 298⁸. ». Si l'exemple de *uito*, « éviter », dont nous allons étudier plus loin divers emplois, illustre bien l'extension de l'accusatif d'objet au second actant⁹, en revanche c'est à tort qu'il est fait référence aux constructions de *curo* avec un datif. En effet, les emplois intransitifs de *curo* (qui coexistent avec les emplois transitifs du verbe en latin archaïque et parfois encore en latin tardif) répondent à des critères sémantiques¹⁰.

L'existence d'une double construction au datif et à l'accusatif avec un verbe comme *curo* est à interpréter d'une façon différente de l'emploi d'une double construction avec des verbes comme *parco* ou *noceo*. Dans le cas de *noceo* « nuire à », qui est habituellement construit avec un datif, le marquage du second actant par un datif est ce que l'on peut appeler un « marquage oblique » de l'objet¹¹ ;

5 Voir, par exemple, Ernout-Thomas (1964 : 67-68), où sont relevés des cas d'opposition entre datif et accusatif d'objet (outre le cas de *caueo*, sont cités, entre autres exemples, ceux de *metuo*, *timeo* (*aliquem, aliquid*), « craindre » quelqu'un ou quelque chose et de *metuo*, *timeo* (*alicui*), « craindre pour » quelqu'un) ; voir aussi Blatt (1952 : 113, § 145 Rem.), où sont relevés de nombreux autres exemples.

6 Pour des références aux emplois de ces verbes avec l'accusatif, voir Serbat (1996 : 228 sq.).

7 Sur les verbes à deux actants et sur le second actant, voir Tesnière (1959 : 107-108). Pour l'ensemble des problèmes de l'actance, voir Lazard (1994).

8 Ernout-Thomas (1964 : 19).

9 Voir *infra* en 2.

10 Voir Moussy (2014 : 393 sq.) : avec un complément d'objet au datif *curo* sert à l'expression d'une fonction et peut se rendre par « présider à » (quand il s'agit d'une divinité) et par « se charger de », « se consacrer à » (quand on parle d'êtres humains). La construction au datif implique alors un sème de permanence.

11 Sur le marquage oblique de l'objet voir Christol (1998 : 457 sq., surtout 462-463).

la substitution d'un accusatif au datif en latin tardif (*noceo alicquem* au lieu de *noceo alicui*¹²) ne modifie pas le sens du syntagme comportant verbe et objet. En revanche, dans le cas de *curo*, le choix du datif pour le second actant étant fondé sur des critères sémantiques, il s'agit alors d'un « marquage différentiel » de l'objet¹³. Nous allons pouvoir observer la même distinction entre marquage oblique et marquage différentiel de l'objet en étudiant les diverses constructions des verbes *uito* et *caueo*, qui sont parfois employés comme des synonymes.

2. LA DOUBLE CONSTRUCTION DE *VITO*. LE MARQUAGE OBLIQUE DE L'OBJET

Le verbe *uito* est un synonyme du verbe *caueo* lorsque ce dernier signifie « se garder de », « éviter ». Il est intéressant de comparer les constructions de ces deux verbes qui peuvent être transitifs ou intransitifs, car l'emploi d'une construction au datif est à interpréter de façon différente dans les deux cas.

La double construction, au datif et à l'accusatif, de *uito*, « éviter », est d'ordinaire rapprochée de celle de *curo*¹⁴, alors qu'elle devrait l'être de celle de *noceo* ou de *parco*. *Vito* est construit d'ordinaire avec l'accusatif d'objet, mais, dans les quatre passages où il se lit chez Plaute, il est toujours employé avec un datif :

Proin sese domi contineant, uitent infortunio. (Pl., *Curc.* 298)

« Ainsi, qu'ils restent chez eux pour éviter un mauvais coup¹⁵. »

Domum abeant, uitent ancipiti infortunio. (Pl., *Poen.* 25)

« Qu'ils s'en aillent chez eux pour éviter un double malheur. »

Semper tu huic uerbo uitato abs tuo uiro. (Pl., *Cas.* 210)

« Évite toujours que ton mari ne prononce cette formule. »

Qui potest mulier uitare uititiis ? (Pl., *St.* 121)

« Comment une femme peut-elle échapper à ses défauts ? »

En dehors de Plaute, la construction de *uito* avec un second actant au datif n'est attestée que dans un passage d'Apulée :

Si uellem calumniis uestris uitare. (Apul., *Apol.* 29, 3)

« Si je voulais être à l'abri de vos calomnies. »

C'est un archaïsme de syntaxe. Ailleurs, Apulée emploie *uito* comme un verbe transitif (*Met.* 7, 7, 1 : *uitatis maris fluctibus* ; 9, 4, 3 : *uitato duplici periculo*).

¹² Par exemple dans la Vulgate, *Luc.* 4, 35 : *nihilque illum nocuit*, « et il ne lui fit aucun mal ».

¹³ Pour le marquage différentiel de l'objet, voir *infra* en 3.

¹⁴ Voir *supra* la note 8.

¹⁵ Sauf indication contraire, les traductions sont personnelles.

Dès l'époque cicéronienne, *uito* est construit d'ordinaire avec un accusatif d'objet :

quod [...] ad uituperationem uitandam ualet. (Cic., *Prou.* 44)
« ce qui permet d'échapper aux critiques¹⁶ ».

La transitivation de *uito* après l'époque archaïque ne correspond pas à un changement de sens du verbe ; on peut la rapprocher de la transitivation de *noceo*. Il s'agit alors de l'extension au second actant du cas le plus habituel de l'objet, à savoir l'accusatif. J. Haudry définit ainsi ce type de transitivation : « Un cas oblique tendant vers la fonction d'objet est remplacé par l'accusatif dont il constituait une variante¹⁷ ». Le marquage du second actant de *uito* par un datif est donc ce que l'on appelle un marquage oblique comme dans le cas de *noceo*¹⁸.

3. LA DOUBLE CONSTRUCTION DE *CAUEO*. LE MARQUAGE DIFFÉRENTIEL DE L'OBJET

Caueo, comme *uito*, présente une double construction au datif et à l'accusatif, mais les deux constructions de *caueo* se rencontrent déjà chez les écrivains de l'époque archaïque et chacune d'elles correspond à une signification différente du verbe. Lorsque *caueo* signifie, comme *uito*, « se garder de », « éviter », le verbe présente toujours un second actant à l'accusatif. Quand le second actant est au datif, *caueo* prend le sens de « protéger », « veiller sur ». On étudiera à part l'emploi du verbe avec le sens technique de « prendre des sûretés ».

Le marquage du second actant de *caueo* par un datif modifie le sens du verbe ; on observe donc là un marquage différentiel de l'objet. Le marquage différentiel de l'objet est ainsi défini par Christol (1998 : 463) : « (une construction) où l'actant B (= le second actant) a deux assignations casuelles possibles, avec une distribution fondée sur des critères sémantiques¹⁹ ».

3.1. *Caueo*, « se garder de », « éviter »

Avec le sens de « se tenir sur ses gardes », *caueo* est parfois utilisé dans des emplois absolus :

Illum identidem monere ut caueret. (Cic., *Amer.* 110)
« Il l'avertit à plusieurs reprises de “prendre garde”. »

¹⁶ Voir aussi, par exemple, Caes. *B.G.* 2, 25, 1 : *tela uitare* ; 5, 20, 1 : *fuga mortem uitauerat*.

¹⁷ Haudry (1977 : 153).

¹⁸ Voir *supra* la note 11.

¹⁹ Sur ce type de marquage, voir aussi Lazard (1994 : 192 sq.) et Bossong (1998 : 205) qui, après avoir noté que « du point de vue structural, le marquage différentiel de l'objet peut prendre des formes très diversifiées », indique que « le morphème de l'objet marqué est identique au datif dans bien des langues romanes, indo-aryennes et sémitiques ».

Lorsque *caueo* signifie « se garder de », « éviter », le second actant du verbe est toujours à l'accusatif (à la différence de *uito* qui chez Plaute est intransitif)²⁰. Il suffit de donner quelques exemples de cet emploi transitif de *caueo* qui est usuel.

Le complément d'objet peut désigner une personne :

Caueamus Antonium. (Cic., *Phil.* 11, 10)

« Gardons-nous d'Antoine. »

un animal :

In ianuam « caue canem » inscribi iubeo. (Varr., *Men.* 117 Cèbe = 143 Bûch.)

« Je fais inscrire sur ma porte "attention au chien". »

des réalités matérielles :

Vallum caecum fossasque caueant. (Caes., *B.C.* 1, 28, 4)

« Qu'ils prennent garde aux chausse-trapes et aux fossés. »

ou encore des sentiments :

Caueda etiam est gloriae cupiditas. (Cic., *Off.* 1, 68)

« Il faut se garder aussi de la passion de la gloire. »

3.2. *Caueo*, « protéger », « veiller sur »

Caueo est attesté avec un second actant au datif depuis l'époque archaïque et est employé fréquemment ensuite avec cette construction. Selon les contextes et selon la « qualité » du premier actant, le verbe peut alors se rendre par « ménager », « protéger », « veiller sur » ou encore « prendre des précautions ». Ces significations nouvelles sont liées au changement de construction du verbe : alors que l'objet à l'accusatif désigne ce dont il faut se garder, ce à l'égard de quoi on éprouve de la crainte, de la méfiance, l'actant au datif s'applique au contraire à une personne à qui l'on témoigne des égards, de la sollicitude ou à une chose sur laquelle on veille, à laquelle on assure une protection.

20 Dans les contextes comme Pl., *Bacch.* 147 : *caue malo*, « gare à toi » ; Petr., *Sat.* 82, 4 : *malo cauere*, « prendre garde aux coups », on interprète d'ordinaire le complément comme un ablatif d'éloignement (comme dans les tours où *caueo* se construit avec la préposition *ab*) ; voir Kühner-Stegmann (1955 : I, 336).

Par exemple, *caueo*, employé avec les pronoms *tibi*, *sibi*, signifie littéralement « prendre des précautions pour soi », c'est-à-dire « se ménager », « se protéger », chez Plaute :

Gliscit rabies ; caue tibi. (Pl., *Capt.* 558)
« Sa rage s'accroît ; protège-toi²¹. »

et chez Térence :

Vt hosce instruxit, ipsus sibi cauit loco. (Ter., *Eun.* 2)
« Quand il a mis ceux-là en ligne, lui, il s'est ménagé en choisissant sa place²². »

Avec un nom de personne, *caueo* veut dire « ménager » quelqu'un, lui « témoigner de la sollicitude » ; ainsi chez Cicéron :

Veterani [...] quibus hic ordo diligentissime cauerat. (Cic., *Phil.* 1, 6)
« Les vétérans [...] à qui notre ordre sénatorial avait témoigné une si grande sollicitude²³. »

Avec un nom de chose, *caueo* s'emploie à propos de ce dont on « prend soin », que l'on « garantit » ou encore dont on « s'acquitte avec des précautions » ; ainsi chez Tite-Live :

Quidquid enim libertati plebis caueretur. (Liv., 3, 55, 2)
« Tout ce qui garantissait la liberté de la plèbe. »

et chez Sénèque :

Minuitur enim gloria eius officii cui diligenter cautum est. (Sen., *Ben.* 3, 13, 2)
« Car le mérite d'un service s'amointrit quand on l'a entouré de précautions et de garanties²⁴. »

Enfin, on peut parfois rendre *caueo* par « protéger » ; ainsi chez Silius Italicus :

*[...] capiti cudone ferrino
sat cautum [...]* (Sil., 8, 493-4)
« [...] ils se contentent d'un cuir de bête pour protéger leur tête. »

21 Les expressions du type *mihi caueo*, *tibi caue* sont fréquentes chez Plaute (voir encore, par exemple, *Cas.* 627 ; *St.* 604) ; assez souvent, un ablatif précédé de *ab* désigne la personne dont il faut se protéger, se méfier : *Bacc.* 739 : *ab eo ut caueas tibi* ; *Men.* 151 : *mihi abs te caueo*.

22 Voir encore, entre autres exemples, Liv. 35, 21, 4 : *Roma, caue tibi* ; Ov., *A.A.* 1, 84 : *quique aliis cauit, non cauet ipse sibi* ; Tib. 1, 2, 86-7 : *caueto / mox tibi* ; Mart. 12, 77, 11 : *quamuis sibi cauerit*.

23 Voir aussi Cic., *Phil.* 2, 59 : *quoniam ueteranis cautum esse uolumus* ; *Phil.* 13, 37 : *cauebat etiam L. Antonio* ; *Verr.* 3, 26 : *ubi caues tamen Siculis*.

24 De même chez Vell. 2, 48, 5 : *unice cauente Cicerone concordiae publicae* ; Suet., *Tit.* 6, 4 : *in posterum securitati satis cauit*.

C'est ce sens de « protéger » ou « veiller sur » que présente le verbe dans des contextes juridiques comme les suivants, dans l'œuvre de Cicéron :

His (agris) cauet. (Cic., *Agr.* 3, 12)

« Voilà les terres qu'il protège. »

Duae sunt praeterea leges de sepulcris, quarum altera priuatorum aedificiis altera ipsis sepulcris cauet. (Cic., *Leg.* 2, 61)

« Il existe encore deux lois relatives aux tombeaux : l'une d'elles veille sur les maisons particulières, l'autre sur les tombeaux eux-mêmes. »

3.3. *Caueo*, « prendre des sûretés », « s'entourer de garanties »

Il faut noter un emploi différent de *caueo*, dans la langue des jurisconsultes, avec le sens technique de « prendre des sûretés », c'est-à-dire des mesures de précaution, « s'entourer de garanties » en vue d'un procès.

Cicéron utilise alors le verbe soit dans un emploi absolu :

in iure cauere (Cic., *Off.* 2, 65)

« s'entourer de garanties juridiques. »

soit avec un complément au datif désignant la personne en faveur de laquelle les mesures de précaution sont prises :

Quid ita Flauio sibi cauere non uenit in mentem ? (Cic., *Com.* 35)

« Pourquoi n'est-il pas venu à l'esprit de Flavius de prendre des sûretés pour lui-même ? »

Exploitant l'ambiguïté de la construction de *caueo* avec un datif (second actant dans l'emploi au sens de « veiller sur », mais complément de phrase dans l'emploi au sens de « prendre des sûretés »²⁵), Cicéron a pu, en vue d'un jeu de mots, employer dans la même phrase *caueo* avec deux compléments où le datif présente une valeur différente :

Melius enim ei cauere uolo quam ipse aliis solet. (Cic., *Fam.* 3, 1, 3)

On peut, comme l'a fait L.A. Constans dans son édition de la CUF (où il remarque le jeu sur les sens de *caueo*), traduire de façon à conserver l'ambiguïté du verbe : « car je veux faire pour lui mieux qu'il ne sait faire pour les autres », mais on est alors obligé de rendre *caueo* par un verbe de signification très générale

25 Le datif qui est la marque du second actant indique simplement la fonction de complément de verbe, tandis que le datif complément de phrase employé avec *caueo* signifiant « prendre des sûretés, des mesures de précaution » désigne la personne dans l'intérêt de qui a lieu le procès ; sur ces différents emplois du datif, voir Touratier (1994 : 213 sq.). Sur les différentes fonctions syntaxiques du datif, voir aussi García-Hernández (1995 : 36 sq.).

(comme ici le verbe *faire*). Seul le contexte permet de saisir la double valeur de *caueo* dans cette phrase²⁶.

4. CONCLUSION. SÉMANTIQUE ET SYNTAXE

332

L'étude des diverses constructions de *caueo* fait apparaître que le changement de construction du verbe (construction transitive ou intransitive) correspond à un changement de sens. Le marquage du second actant du verbe par un datif aboutit à une nouvelle signification (« protéger », « veiller sur ») qu'on ne peut expliquer comme un cas de polysémie interne²⁷. Cette construction de *caueo* avec un datif n'est pas, comme celle de *uito*, un marquage oblique de l'objet (qui ne modifie pas le sens du verbe), mais un marquage différentiel de l'objet. La distribution entre accusatif et datif dans le cas de *caueo* est fondée sur des critères sémantiques : le marquage du second actant par un datif correspond à une « charge sémantique » différente du verbe. Le sémème du verbe ne comporte plus les sèmes « crainte » ou « méfiance » (comme dans les emplois du verbe avec le sens de « se garder de », « éviter »), mais au contraire les sèmes « sollicitude », « bienveillance » dans les emplois où *caueo* signifie « veiller sur », « protéger ».

Il est intéressant de rapprocher les constructions intransitives d'autres verbes latins où le marquage du second actant par un datif est également un marquage différentiel de l'objet. On citera en particulier les verbes *consulo*, *prospicio*, et *prouideo* qui peuvent signifier « veiller à », « pourvoir à » ou encore « s'occuper de » ; le sémème de ces verbes présente alors, comme celui de *caueo*, « veiller sur », les sèmes « sollicitude », « bienveillance »²⁸. La distribution entre accusatif et datif est là aussi fondée sur des critères sémantiques.

26 À la fin de sa lettre, Cicéron recommande le jurisconsulte L. Valérius, « bien qu'il ne soit pas très fort en droit » (*etiam si non est iure consultus*) ; aussi peut-il formuler sa recommandation en maniant l'ironie : *ei cauere uolo* veut dire « je veux lui témoigner ma sollicitude » [ou « lui rendre service »], tandis que *melius [...] quam ipse aliis solet [cauere]* signifie malicieusement « mieux que lui-même d'ordinaire (en tant que jurisconsulte) ne prend de mesures de précaution pour les autres ».

27 Voir *supra* en 1.

28 On peut citer, entre autres exemples, pour *consulo* : Cic., *Cat.* 4, 3 : *consulite uobis* ; *Off.* 1, 85 : *parti ciuium consulunt* ; pour *prospicio* : Ter., *Ad.* 589 : *prospiciam mihi* ; Cic., *Cat.* 4, 3 : *prospicite patriae* ; pour *prouideo* : Cic., *Cae.* 22 : *huius saluti prouidisse* ; *Nat.* 2, 133 : *hominibus esse prouisum*.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BLATT, Fr., 1952, *Précis de syntaxe latine*, Lyon/Paris, IAC.
- BOSSONG, G., 1998, « Le marquage différentiel de l'objet dans les langues de l'Europe », dans J. Feuillet (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 193-258.
- CHRISTOL, A., 1998, « Marquage oblique des actants », dans J. Feuillet (dir.), *Actance et valence dans les langues de l'Europe*, Berlin/New York, Mouton de Gruyter, p. 457-523.
- ERNOU, A. & MEILLET, A., 1985, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck.
- ERNOU, A. & THOMAS, Fr., 1964, *Syntaxe latine*, Paris, Klincksieck.
- FRUYT, M., 1989, « Métaphore, métonymie et synecdoque dans le lexique latin », *Glotta*, n° 67, p. 106-122.
- , 1996, « Lexique et conscience linguistique en latin : sens fonctionnel et sens parallèle », dans M. Fruyt & Cl. Moussy (dir.), *Structures lexicales du latin*, Paris, PUPS, p. 97-119.
- GARCÍA-HERNÁNDEZ, B., 1995, « El dativo latino. Funciones e interferencias sintácticas y semánticas », dans *Sintaxis del dativo latino*, Barcelona/Madrid, Universitat de Barcelona/Universidad Autónoma de Madrid, p. 35-49.
- HAUDRY, J., 1977, *L'Emploi des cas en védique. Introduction à l'étude des cas en indo-européen*, Lyon, L'Hermès.
- HOFMANN, J.B. & SZANTYR, A., 1965, *Lateinisch Syntax und Stilistik*, München, C. H. Beck.
- JURET, A.C., 1933, *Système de la syntaxe latine*, Paris, Les Belles Lettres.
- KÜHNER, R. & STEGMANN, C., 1955, *Ausführliche Grammatik der lateinischen Sprache*, Leverkusen, Gottschalksche.
- LAZARD, G., 1994, *L'Actance*, Paris, PUF.
- MARTIN, R., 1983, *Pour une logique du sens*, Paris, PUF.
- MOUSSY, Cl., 2008, « Esquisse de l'histoire du verbe *procurō* », *Revue des études latines*, n° 85, p. 236-255.
- , 2011, *La Polysémie en latin*, Paris, PUPS.
- , 2014, « Les emplois intransitifs des verbes *curare* et *uitare* », dans C. Cabrillana & Chr. Lehmann (dir.), *Acta XIV Colloquii Internationalis Linguisticae Latinae*, Madrid, Ediciones Clásicas, p. 391-400.
- MÜLLER, C.F.W., 1908, *Syntax des Nominativs und Akkusativs im Lateinischen (Historische Grammatik der Lateinischen Sprache, t. IV, Supplément)*, Leipzig/Berlin, Teubner.
- SERBAT, G., 1996, *L'Emploi des cas en latin*, t. I (*Grammaire fondamentale du latin*, t. VI), Leuven/Paris, Peeters.
- TESNIÈRE, L., 1959, *Éléments de linguistique structurale*, Paris, Klincksieck.
- TOURATIER, Chr., 1994, *Syntaxe latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

REMERCIEMENTS

De la première à la dernière heure, Claude Moussy, ancien directeur du Centre Alfred Ernout et de la collection « *Lingua Latina* », nous a fait bénéficier de son soutien et de ses encouragements. C'est à son expérience et à ses conseils avisés que nous devons en grande partie d'avoir pu mener à bien notre entreprise. Lyliane Sznajder aussi nous a souvent fait profiter de ses suggestions amicales, en particulier lorsque nous avons des difficultés à résoudre. Sophie Van Laer nous a accompagnés dans les premiers moments et Jean-Paul Brachet nous a apporté tout son soutien en sa qualité de directeur actuel du Centre Alfred Ernout. Nous leur exprimons à tous les quatre notre plus vive gratitude.

Plusieurs collègues ont accepté d'accorder leur caution scientifique à cet ouvrage : Bernard Bortolussi (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Jean-Paul Brachet (université Paris-Sorbonne), Gerd Haverling (Uppsala universitet), Vincent Martzloff (université Paris-Sorbonne), Claude Moussy (université Paris-Sorbonne), Lyliane Sznajder (université Paris Ouest Nanterre La Défense), Esperanza Torrego (universidad autónoma de Madrid), Sophie Van Laer (université de Nantes). Qu'ils en soient ici chaleureusement remerciés.

La publication n'aurait pas été possible sans le soutien financier du Labex TransferS de l'École normale supérieure. Nous voudrions exprimer toute notre gratitude à Michel Espagne, directeur du Labex TransferS, et à Stéphane Verger, directeur du laboratoire AOROC (UMR 8546 CNRS-ENS), qui nous ont fait confiance et nous ont accordé la subvention, ainsi qu'à Annabelle Milleville, adjointe à la direction du Labex, qui a veillé efficacement à la mise en œuvre de cette décision.

Nous voudrions, enfin, remercier vivement de leur bienveillante collaboration Olivier Forcade, le directeur des PUPS, et Gladys Caré, éditrice, qui a supervisé la publication du présent ouvrage.

P.D., F.F., P.L. & A.M.

TABLE DES MATIÈRES

Présentation	7
Travaux et publications de Michèle Fruyt	11

PREMIÈRE PARTIE ORIGINES

<i>Advlatio</i>	27
James Clackson	
Le couple <i>tacēre</i> – <i>silēre</i> du latin : étude étymologique.....	35
Charles de Lamberterie	
<i>Morbvs</i> ou la dérélliction.....	61
Georges-Jean Pinault	
Sur l'étymologie du lat. <i>celebs</i> « célibataire »	73
Romain Garnier	
Latin <i>uxor</i> « épouse » et ses correspondants italiques. Où en est le débat scientifique sur l'étymologie ?.....	85
Vincent Martzloff	

DEUXIÈME PARTIE FORMATION

Autour des bois sacrés.....	99
Gérard Capdeville	
Brèves réflexions sur la notion de morphème dans la grammaire ancienne	127
Guillaume Bonnet	
La série des lexies <i>birēm̄is</i> / <i>trirēm̄is</i> / <i>quadrirēm̄is</i> / <i>quinqverēm̄is nāvis</i> : une curiosité morphologique et sémantique.....	135
Marine Guérin	

Note sur la formation du substantif <i>artifex</i>	145
Jean-Paul Brachet	
Éléments de composition dans les adjectifs en <i>-ōsus</i> et <i>-o/ulentus</i>	155
Benjamín García-Hernández	
Quelques énigmes du calendrier romain : le micro-système lexical des noms de mois en <i>-ber</i>	167
Chantal Kircher-Durand	
Les noms en <i>-tio</i> chez Plaute et leur expansion à l'époque républicaine	179
Monique Crampon	
Les adjectifs intensifs en latin : forme, sens et emplois	191
Sophie Van Laer	
Morphologie et sémantique du groupe <i>exigere, exiguus, examen</i>	203
Jean-François Thomas	
Autour de la délocutivité migratoire.....	213
Hannah Rosén	
<i>Dvmtaxat</i>	223
Alessandra Bertocchi & Mirka Maraldi	
Liens de coordination, disjonction et comparaison autour de <i>quam</i>	235
Anna Orlandini & Paolo Poccetti	
Le nom des Latins en étrusque	249
Dominique Briquel	
Pour un dictionnaire onomastique latin.....	261
Heikki Solin	

TROISIÈME PARTIE ÉVOLUTIONS

Le changement morphologique selon Saussure.....	271
Marie-José Béguelin	
Réflexions sur la formation du pluriel italo-roman à partir des documents de <i>Cava dei Tirreni</i>	283
Rosanna Sornicola	

Vérité diachronique et vérité synchronique.....	301
Christian Touratier	
L'évolution sémantique du lexème <i>libertas</i>	313
Manfred Kienpointner	
Esquisse de l'histoire du verbe <i>caueo</i>	325
Claude Moussy	
Le verbe latin <i>Veto</i> : de Plaute à l' <i>Histoire Auguste</i>	335
Esperanza Torrego	
Réflexions sur un cas de synonymie approximative : la concurrence <i>is/ille</i>	349
Marie-Dominique Joffre	
L'article défini et ses emplois : diversité et types de variation.....	361
Ekkehard König	
<i>Nēdum</i> : les intermittences de la négation.....	375
Frédérique Fleck	

QUATRIÈME PARTIE VARIATIONS

La palette du cuisinier romain.....	389
Alain Christol	
La construction <i>-tio + esse</i> dans les textes normatifs de l'époque préclassique	403
Olga Spevak	
En passant par le lat. <i>pronomén</i> : promenade au cœur d'une (r)évolution terminologique	413
Tatiana Taous	
La catachrèse (<i>abvsio, abvsive</i>) dans le <i>Commentaire</i> de Servius à L' <i>Énéide</i>	425
Sophie Roesch	
Les lacunes lexicales. Le témoignage de Pline l'Ancien.....	437
Pedro Duarte	
Sur quelques aspects de la formation verbale dans la langue poétique.....	453
Gerd V. M. Haverling	
Quelques réflexions sur l'alternance <i>plvs – magis</i> en latin archaïque.....	467
Pierluigi Cuzzolin	

Autour des complétives en <i>quod</i> en latin biblique	477
Lyliane Sznajder	
Conditions d'emploi des tournures <i>habeo</i> + participe parfait passif et <i>habeo</i> + infinitif en latin tardif.....	489
George Bogdan Tara	
Le lexique latin et ses variétés diaphasiques	505
Carmen Arias Abellán	
L'ellipse dans une scène de <i>servus currens</i> chez Térence : une variation diaphasique multifactorielle.....	519
Colette Bodelot	
<i>Igitur</i> en marqueur de l'emprise psychologique. Le cas sallustien à la lumière de la linguistique psychiatrique.....	529
Carole Fry	
La place du pronom réfléchi sujet dans le discours indirect et son interprétation	543
Bernard Bortolussi	
Index des notions	557
Remerciements	561
Tabula gratulatoria	567

TABULA GRATULATORIA

Guy-Jean Abel
Anders Ahlqvist
Thibault André
Carmen Arias Abellán
Marie-José Béguelin
Yasmina Benferhat
Alessandra Bertocchi
Colette Bodelot
Anne Boëffard-Ollivier
Guillaume Bonnet
Bernard Bortolussi
Jean-Paul Brachet
Dominique Briquel
Michel Brouillard
Concepción Cabrillana Leal
Gérard Capdeville
Gladys Caré
Jean-Pierre Chambon
Jacqueline Champeaux
Anne-Marie Chanet
Alain Chauvet
Aidan Cheney-Lynch
Jacques Chollet
Alain Christol
Michel Christol
James Clackson
Danièle Conso
Mireille Corbier
Monique Crampon
Pierluigi Cuzzolin

Charles de Lamberterie

Pedro Duarte

Michèle Ducos

Rembert Eufe

Fabienne Fatello

Frédérique Fleck

Olivier Forcade

Carole Fry

Huguette Fugier

Benjamín García-Hernández

Romain Garnier

Chiara Gianollo

Fiorenza Granucci

Paolo Greco

Marine Guérin

Gerd V. M. Haverling

Roland Hoffmann

Wolfgang Hübner

Larry M. Hyman

Olga Inkova

Britta Irslinger

Marie-Dominique Joffre

Marie-Ange Julia

Manfred Kienpointner

Chantal Kircher-Durand

Ekkehard König

Mauro Lasagna

Sylviane Lazard

Peggy Lecaude

Adam Ledgeway

Renaud Lestrade

Felicia Logozzo

Emilio Manzotti

Mirka Maraldi

Emanuela Marini

Antonio María Martín Rodríguez

Marie-Madeleine Martinet
Vincent Martzloff
Julien Maudoux
Corinne Mence-Caster
Michèle Monte
Aude Morel-Alizon
Claude Moussy
Vincent Nigel
Andrea Nuti
Renato Oniga
Anna Orlandini
Silvia Pieroni
Georges-Jean Pinault
Harm Pinkster
François Ploton-Nicollet
Paolo Poccetti
Michel Poirier
Tomas Riad
Sophie Roesch
Hannah Rosén
Nathalie Rousseau
Françoise Skoda
Heikki Solin
Rosanna Sornicola
Olga Spevak
Lyliane Sznajder
Martin Taillade
Tatiana Taous
George Bogdan Tara
Jean-François Thomas
Esperanza Torrego
Christian Touratier
Liana Tronci
Luis Unceta
Sophie Van Laer
Philippe Vandaële

ATILF - CNRS

Centro Internazionale sul Plurilinguismo de l'Université d'Udine

Institut de linguistique et de philologie de l'Université d'Uppsala

Institut d'études augustiniennes de l'Université Paris-Sorbonne

UFR de latin de l'Université Paris-Sorbonne

UZH, Forschungsbibliothek Jakob Jud